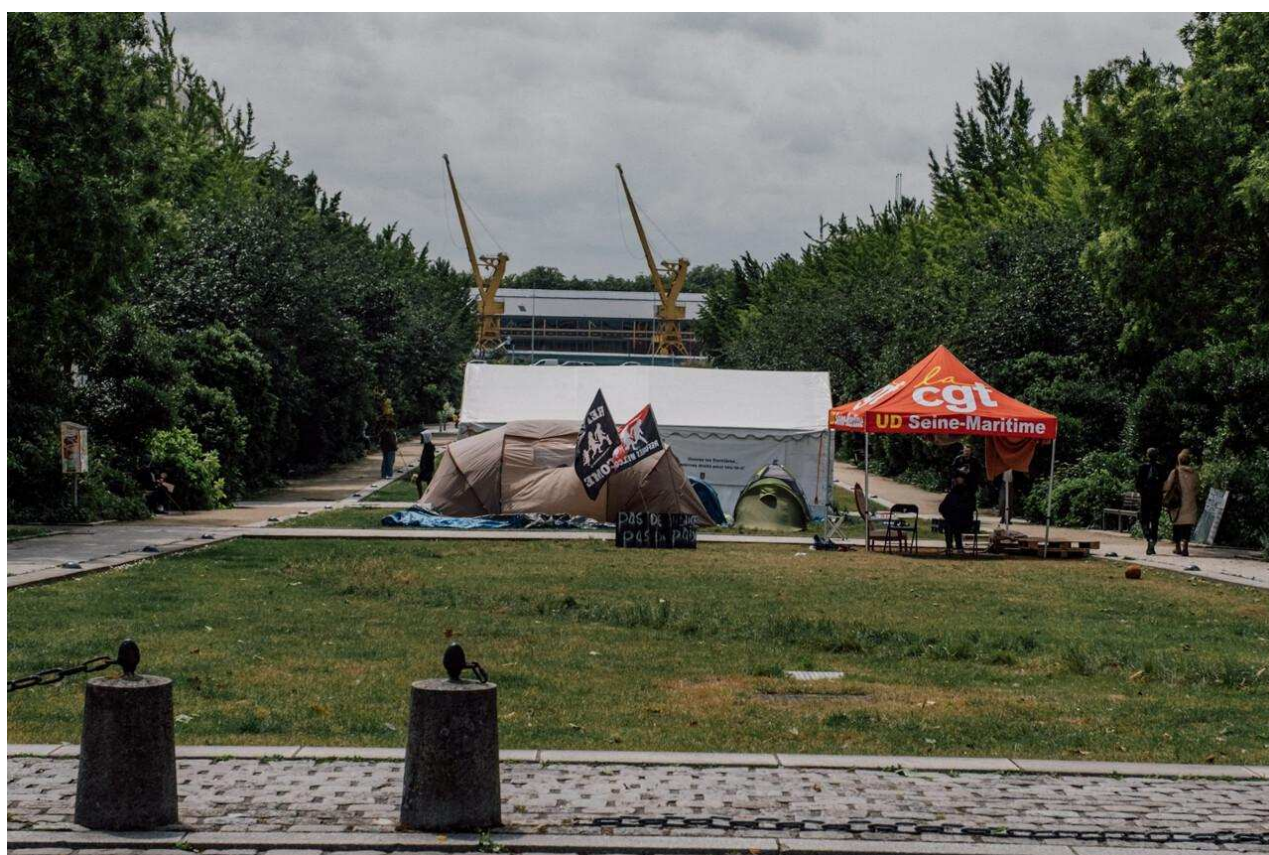


À Rouen, ce campement de mineurs isolés perdure devant *la préfecture* : « Ils ne partiront pas »

Sur l'esplanade Pasteur à Rouen, juste devant *la préfecture*, un *campement de mineurs isolés* est installé depuis un mois. Les jeunes réclament une prise en charge. On fait le point.



Devant la préfecture de Seine-Maritime, à Rouen, le campement de mineurs isolés installé au début du mois de mai 2025 tient bon. On fait le point sur leur mobilisation.

Le dossier ressemble *de plus en plus* à une impasse. Pourtant, *la mobilisation ne faiblit pas* aux abords *de la préfecture de Seine-Maritime, à Rouen*. Dans le quartier Pasteur, le *campement* installé au début du mois *de mai* par un collectif *de jeunes mineurs isolés* est toujours là. « Et tant qu'*ils n'auront pas de réponses, ils ne partiront pas* », insiste Dominique Pierre, bénévole du Réseau Éducation Sans Frontières qui prête main-forte depuis le début.

« Ils restent sur leurs positions »

Suite à l'installation le 2 mai, le collectif formé autour *de la dizaine de mineurs isolés* du *campement* a pu organiser quelques entrevues. Une première le 12 mai dernier avec les services *de la préfecture* s'est malheureusement soldée par un échec, selon les bénévoles.

Une délégation menée par plusieurs syndicats *de l'éducation nationale* (FSU, Solidaires et CGT Éduc) a aussi été reçue au rectorat *de Rouen* mardi 27 mai, selon nos informations. Mais là encore, les échanges se sont révélés infructueux: « Ils restent sur leurs positions », assure Dominique Pierre.

« Nous sommes abandonnés »

D'après les bénévoles interrogés, *la* minorité des jeunes installés à Pasteur n'est *pas* reconnue. Que ce soit en *préfecture*, à l'Éducation nationale ou au Département *de la* Seine-Maritime, *la* situation reste *la* même.

Une bonne partie d'entre eux sont engagés dans des procédures administratives pour tenter *de* faire reconnaître leur minorité. Mais en attendant « nous sommes abandonnés », regrettait Doss, le délégué du collectif début mai.



Depuis le 2 mai, le campement a bien évolué, avec notamment l'ajout de cette grande tente blanche, prêtée par la Ville de Rouen.

Ce que demandent *la* dizaine de jeunes installés dans ce *campement*, c'est d'être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et l'éducation nationale, même pendant leurs différents recours auprès des tribunaux. Sans ça, ils se retrouvent inévitablement à *la* rue.

Le *campement* s'organise pour tenir bon

En attendant leur prochain rendez-vous à l'hôtel du Département le 2 juin, les *mineurs isolés* du *campement* s'organisent. Depuis leur installation, des associations, des syndicats et même des passants leur viennent en aide.



Pour tenir, les jeunes du collectif ont installé des tableaux à craie où ils renseignent leurs besoins en nourriture et produits d'hygiène.

La Ville de Rouen leur a fourni une grande tente pour qu'ils puissent se mettre à l'abri la nuit. Sur des tableaux à craie positionnés à l'extérieur, ils inscrivent leurs besoins en nourriture et produits d'hygiène. Chacun est ensuite libre de leur apporter quelques produits.

Pour se laver, ils utilisent les douches publiques ou sont accueillis généreusement chez des bénévoles. « Ils font même du ramassage de déchets et laissent l'endroit propre », note

Dominique Pierre *de* RESF.



Chaque jours ou presque, des étudiants se relaient pour donner des cours bénévolement aux jeunes du campement.

Pour les aider dans leur apprentissage avant une éventuelle prise en charge, des étudiants viennent également leur donner des cours *de* français, d'histoire, *de* mathématiques ou encore d'écriture.

Des élus demandent au Département *de* prendre ses responsabilités

Dans l'espoir *de* faire bouger *la* situation, les conseillers municipaux et départementaux Valentin Rasse-Lambrecq et Marie Fouquet (affiliés au Parti Socialiste) ont écrit un courrier au président du Département *de* Seine-Maritime, Bertrand Bellanger.

Ces jeunes *ne* sont *pas* une menace, *ils* sont vulnérables. *Ils ne* sont *pas* illégitimes, *ils* sont *mineurs*. Leur situation sanitaire, éducative et sociale requiert une réponse immédiate et digne. L'hébergement d'urgence, l'accès à *la* santé et à *la* scolarisation *ne* peuvent être différés au motif *de* délais administratifs ou *de* vérifications sans fin.

Valentin Rasse Lambrecq et Marie Fouquet - Conseillers départementaux

Ils demandent au président du Département *de* prendre ses responsabilités : « Nous vous de-

mandons *de* mettre en place, sans délai, des dispositifs d'accueil provisoire adaptés à ces *mineurs*, *de* renforcer les moyens alloués à l'évaluation et à *la* mise à l'abri *de* ces jeunes et d'engager, en lien avec les services *de* l'État et les associations, un véritable plan d'action départemental pour *la* prise en charge des *mineurs* non accompagnés ».

Le Département dit *ne pas* pouvoir intervenir

Sollicité, Bertrand Bellanger répond par écrit : « À ce jour, aucun jeune non évalué par le service d'évaluation se déclarant mineur n'est en attente *de* mise à l'abri et d'évaluation. Ainsi, le collectif comprend probablement des jeunes déjà évalués et dont il ressort qu'*ils* sont majeurs ou qu'*ils ne* sont *pas isolés*, comme cela *a* pu être rappelé lors *de la* rencontre récente en *préfecture* à laquelle les services du Département ont participé. »

Il recontextualise *la* prise en charge des jeunes étrangers en Seine-Maritime : « Les services n'ont *pas de* délai d'attente. Lorsqu'un jeune étranger se déclare mineur et isolé, il est reçu dans *la* journée et sa situation est évaluée dans les jours qui suivent. En attendant l'évaluation, le jeune est accueilli et mis à l'abri immédiatement (hébergement compris). »

[Un jeune malien menacé d'expulsion, près *de* Rouen : le président *de* *la* Métropole saisit le préfet](#)

D'après le président du Département, « 1 016 jeunes étrangers et *isolés* » sont pris en charge en Seine-Maritime au titre *de* l'aide sociale à l'enfance. Concernant ceux installés à Pasteur, le Département assure *ne pas* pouvoir « intervenir dans leurs situations », du fait *de* leur supposée majorité ou non isolement.

Même si une rencontre est prévue le 2 juin, leur prise en charge reste donc, pour le moment, peu probable.

Suivez l'actualité *de* Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok